

# Le Plan Local d'Urbanisme, votre outil pour améliorer la qualité de ville



Participez à la concertation  
**du 23 novembre au 23 décembre**

**PLU**

Plan local d'urbanisme  
de l'Eurométropole

Toutes les infos  
sur [strasbourg.eu](http://strasbourg.eu)

# L'Eurométropole de Strasbourg engage la 4<sup>e</sup> modification de son Plan Local d'Urbanisme.

Cette modification vise à permettre la mise en œuvre du projet de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, dans le respect des orientations générales qu'elle s'est fixée en matière d'aménagement du territoire. Si elle traite de divers sujets (environnement, habitat, économie, mobilités, équipements...), elle se centre plus particulièrement sur **les thématiques du paysage et du cadre de vie**.

La consultation du public est constituée de deux étapes : la concertation préalable et l'enquête publique.

**Du 23 novembre au 23 décembre 2022,  
nous engageons la concertation préalable.**

**4 réunions publiques** sont organisées afin de vous informer sur le contenu de la modification n°4 du PLU :

• **Secteur sud : vendredi 25 novembre à 18h30 à Fegersheim**

Salle des Fêtes du Centre sportif et culturel  
17a rue du Général De Gaulle - 67640 Fegersheim

• **Secteur centre : mercredi 30 novembre à 18h30 à Strasbourg**

Institut national du service public (anciennement ENA)  
Auditorium Michel Debré  
1 rue Sainte Marguerite - 67000 Strasbourg

• **Secteur nord : vendredi 9 décembre à 18h30 à Vendenheim**

Pôle culturel «Le Diapason»  
14 rue Jean Holweg - 67550 Vendenheim

• **Secteur ouest : mercredi 14 décembre à 19h30 à Achenheim**

Salle Polyvalente  
7 route de Holtzheim - 67202 Achenheim



Pour consulter le dossier de modification, pour participer et donner votre avis, vous avez plusieurs possibilités :

- **dans votre mairie de commune** aux horaires d'ouverture au public **et au Centre administratif** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 un dossier papier et un recueil sont mis à votre disposition.
- **sur le site internet de l'Eurométropole de Strasbourg** un dossier et registre dématérialisés sont disponibles sur <https://www.strasbourg.eu/plu-modification-4>
- **envoi d'un courrier adressé à Madame la Présidente** portant l'objet «Concertation - Modification n°4 du PLU » à l'adresse : Ville et Eurométropole de Strasbourg  
1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg Cedex

